

# ENTRETIEN

sport.union@sonapresse.com

## Brice Mbika Ndjambou : "Il est temps d'arrêter de faire dans le bricolage"

**DANS** cette interview exclusive, le président de la Ligue nationale de football revient sur les différentes décisions prises par le Comité exécutif de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot). Notamment l'arrêt du championnat des première et deuxième divisions, ainsi que toutes ses incidences.

Propos recueillis par Stéphane MASSASSA  
Libreville/Gabon

**L'UNION :** La Fégafoot a décidé récemment de mettre un terme au National-Foot. Au-delà de l'acte, comment la Linaf, en sa qualité d'organisateur de ladite compétition, apprécie cette décision ?

**Brice MBICKA NDJAMBOU :** Nous prenons cette décision de manière positive dans la mesure où cela rentre dans le canevas que nous nous étions tracé. Au niveau de la Linaf, il n'était pas question de nous précipiter. Nous avons décidé de prendre le temps qu'il fallait en nous appuyant sur deux principaux aspects. Le premier, c'était d'attendre que le déconfinement soit total et que l'interdiction de nous rassembler à plus de dix personnes soit levée. Le deuxième consistait à regarder à l'international, les délais fixés par la Caf, pour les inscriptions des équipes et qualifications des joueurs en vue des compléments africaines. Or, nous avons tous appris ce jour-là que la Caf a fixé au 31 août prochain, la date limite des inscriptions des équipes devant participer aux compétitions africaines. Ce qui fait que l'une des conditions qui nous permettaient d'attendre était levée. De ce fait, la décision d'arrêter les compétitions s'imposait. Sans compter que le cahier des charges sanitaire fixant les conditions de la reprise, s'avérait compliqué à respecter. Mieux, les pouvoirs publics ont prorogé les décisions d'interdiction de rassemblement et d'organisation des manifestations sportives. Du côté de la Linaf et certainement aussi des clubs, nous pensons que la décision prise par la Fégafoot était devenue inévitable.

L'autre décision qui fait débat est celle qui désigne, au bout de 7 journées de championnat seulement, Bouenguïdi Sport et Mangasport comme les représentants du Gabon pour la prochaine Ligue des Champions et Coupe de la Caf. Était-ce le seul choix possible ?

- Effectivement que le championnat national de première et deuxième divisions n'est pas allé à son terme, comme tout le monde peut le constater. En D1, c'est un championnat de 14 clubs répartis en deux poules de 7. Ce qui fait que, pour arriver à 7 journées, les équipes n'auront joué en réalité que 6 matches. Nous avons donc arrêté à la phase aller. En réalité, on aurait pu n'inscrire personne, si l'on regarde de manière objective la situation. Mais vous conviendrez avec moi que nous avons l'obligation d'inscrire des équipes en compétitions africaines. C'est pourquoi, les clubs et la Linaf ont adhéré à la proposition faite par la Fégafoot qui consistait à désigner Bouenguïdi Sport et Mangasport comme nos représentants. La seule chose qui est venue à l'initiative de la Linaf et des clubs, c'est de ne pas aller au tirage au sort, comme l'avait suggéré le comité exécutif de la Fégafoot. Mais plutôt de faire valoir l'aspect sportif en regardant le nombre de points engrangés par les deux équipes, dans leurs poules respectives. Ce qui explique que Bouenguïdi, avec 15 points, se retrouve en Ligue des Champions et Mangasport et ses 13 points en Coupe de la Caf. Mais j'insiste sur le fait que ces décisions ne sont nullement objectives. C'est pourquoi tous les acteurs du football auraient souhaité que nous allions au terme de la compétition en jouant toute la phase régulière et les playoffs. Malheureusement, le contexte aujourd'hui nous amène à opter pour des choix qui peuvent certes être discutables, mais ces choix sont tels que nous n'avons pas de meilleure issue.

**Aucune montée, aucune relégation pour la saison prochaine. Que répondez-vous à ceux qui estiment cette décision injuste ?**

- Quand on parle de textes, il faut se rendre compte qu'ils ne peuvent être appliqués dès lors que le championnat est arrêté de façon brutale. Ils sont muets pour ce cas de figure. Il se trouve qu'en D2, les équipes n'ont pas le même nombre de matches joués. Il

y en a qui comptabilisent 3 matches et d'autres 4. Alors, la question s'est posée en termes d'incidence. Dès lors que nous faisons monter les deux équipes leaders, à savoir, CSB de Port-Gentil et Moanda FC, cela implique que nous fassions descendre les deux dernières équipes de D1. Alors, est-il plus juste de faire descendre des équipes qui n'ont pas fini un championnat ou faire le statu quo, c'est-à-dire, personne ne monte personne ne descend ? Là encore, il nous a fallu prendre des mesures difficiles. Lesquelles mesures doivent tenir compte du maximum de justice. Malheureusement, quand on recherche un maximum de justice et d'équité dans un compromis, tout le monde ne va jamais trouver sa part. Je pense cependant que pour cette situation précise, le comité exécutif de la Fégafoot a opté pour le moindre mal. Car, pour le cas de la D2, on aurait également été contraint de reléguer en troisième division après seulement 3 ou 4 matches les deux derniers de cette catégorie.

**La question des récompenses n'a pas été abordée depuis lors. Qu'en sera-t-il ?**

- Il faut déjà savoir qu'avant de démarrer le championnat en janvier, nous avons eu des séances de travail avec le ministère des Sports qui a validé le budget de la Linaf. Nous avons également travaillé avec la Fégafoot dans l'optique de reprendre le championnat et la question des récompenses avait été abordée à cet instant-là. Il avait été acté que le champion qui représenterait le Gabon en Champions league, recevrait 80 millions et 20 millions pour le deuxième. De même il avait été décidé que le vainqueur en D2 bénéficierait de 30 millions et pour les buteurs, 5 millions étaient prévus pour celui de D1 et 1 million pour celui de D2. C'est ce qui avait été arrêté indépendamment des engagements pris par la fédération sur l'accompagnement des représentants du Gabon aux compétitions africaines. Ceci dit, étant entendu que ces récompenses sont ins-



Photo : Wilfried MBINAH/L'Union

crites dans le budget de la Linaf, nous attendons l'exécution de la seconde partie de la subvention. Dans tous les cas, la Linaf et les clubs sont dans un raisonnement assez simple. N'eût été la pandémie, le championnat se serait arrêté le 15 juin. La décision de l'arrêt définitif de la compétition est intervenue le 9 juillet. Ce qui suppose que les clubs ont continué de fonctionner avec les joueurs jusqu'au-delà de la date réelle de l'arrêt du championnat. D'où l'importance pour les pouvoirs publics de payer la seconde tranche de la subvention. Ne pas payer ce reliquat aujourd'hui va simplement nous ramener à ce que nous vivons déjà. À savoir les arriérés de salaires des joueurs et la dette des clubs de 2016-2017 et 2017-2018. Avec l'appui de la Fégafoot dans la conduite de ce dossier, nous osons croire que les pouvoirs publics auront une oreille attentive aux préoccupations posées par les clubs et la Linaf.

**Comment envisagez-vous la prochaine saison, quand on sait les difficultés financières que connaît l'actuel sponsor, la GOC ?**

- Sur cette question, nous avons également échangé avec le comité exécutif de la Fégafoot avant le démarrage de la saison qui vient de prendre fin. Nous nous étions dit que le championnat professionnel pose problème et que nous ne pouvions pas continuer à prétendre être professionnel quand bien même dans les faits, nous ne le sommes pas. C'est pourquoi nous

avons pris la décision de suspendre le statut professionnel en nous disant qu'au terme de la saison, nous devrions nous mettre autour de la table pour pouvoir examiner de fond en comble cette question du statut et adopter la meilleure solution pour mieux aborder la saison 2020-2021. Aujourd'hui, les choses étant arrêtées, nous avons remis ça sur la table. Et nous pensons qu'il est important que la saison prochaine soit abordée dans la plus grande sérénité. Il est temps que nous arrêtions de faire dans ce bricolage qui dure déjà plus de 3 ans. Car, il n'est pas possible que nous reprenions la compétition sans avoir tout mis sur la table. Au-delà des questions liées au cahier des charges, les clubs qui alimentent notre équipe nationale ont besoin, en contrepartie, d'être dans des conditions décentes leur permettant de participer à un championnat de manière régulière avec des accompagnements qui sont inscrits dans la loi de finances ou des documents clairs. Aujourd'hui, il n'y a aucun document qui régleme la subvention de l'État vis-à-vis des clubs. Il n'y a pas de contrepartie lorsqu'une équipe est qualifiée en compétition africaine. Il est facile de se moquer d'une équipe qui prend le bus pour rallier un pays. Ce que l'on ne sait pas, malheureusement, c'est que cette équipe a été championne d'une compétition où elle n'a rien gagné comme récompense. Nous devons donner une autre image à notre championnat.